

**DEVIS FORMATION de  
 Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale  
 DETISF code CPF 4503**

**Concernant une personne en Formation Continue ou en Congé de Formation Professionnelle  
 Parcours complet TISF 2024/2026**

De 2024/2026 les frais de formation théorique s'élèvent à :

*La répartition des heures par année scolaire peut fluctuer en fonction du planning non arrêté à ce jour*

	<b>2024/2025</b> De septembre 2024 à juin 2025	<b>2025/2026</b> De septembre 2025 à juin 2026
<b>Frais pédagogiques*</b>	504 heures x 15.85 €* première année  = <b>7 988,40 €</b>	475 heures x 16.60 €* deuxième année  = <b>7 403.60 €</b>
<b>Frais de dossiers :</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
Droits d'inscription *	0 €	0 €
Frais de scolarité *	0 €	0 €
<b>Total par année scolaire</b>	<b>8 088,40€</b>	<b>7 503.60 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 592€</b>	

\*Sous réserve de modifications éventuelles (calendrier non arrêté à ce jour en attente de la réforme du DETISF)

\*« Tarif en vigueur à la date d'établissement du devis. »  
 Le centre de formation IRTS n'est pas assujetti à la TVA  
 Le tarif affiché pour les années scolaires ultérieures à l'année 2024/2025 est susceptible d'être révisé »

NB : Les heures de stage hors structure employeur qui sont à effectuer par les personnes en situation d'emploi seront définies par le responsable pédagogique

Poitiers, le 02/05/2024  
 Saïda HOUADFI  
 Directrice Générale

**Institut Régional du Travail Social  
 Poitou-Charentes  
 Association ARFISS**  
 1, rue Guynemer - BP 215 - 86005 POITIERS Cedex  
 Tél : 05 49 37 60 00 - Fax : 05 49 53 28 39  
 www.irts-poitou-charentes.org